



Communiqué

PREVENTION - SECURITE

ACCORD SUR LES SALAIRES : + 1,5% FORCE OUVRIERE EST SIGNATAIRE

La Fédération FORCE OUVRIERE de l'Equipement, de l'Environnement des Transports et des Services (FEETS FO) est signataire de l'accord pour l'augmentation des salaires minima conventionnel dans la branche de la sécurité privée.

Cet accord revalorisera de 1,5% l'ensemble des minima des 152 000 salariés relevant de cette convention collective le premier du jour du mois suivant la parution de l'arrêté d'extension au Journal Officiel.

Cette augmentation ne permet pas pour autant au premier coefficient d'être au-dessus du SMIC. Mais dans le cadre de la négociation en cours sur les classifications, un accord sera proposé par les employeurs du secteur pour, enfin, avoir un premier niveau de coefficient au-dessus du SMIC.

La FEETS FO se félicite de ces avancées et continue de réaffirmer sa revendication d'une revalorisation des salaires minima conventionnels à hauteur de 10 % pour rendre la profession attractive à l'heure où son domaine d'activité prend de plus en plus d'essor.

Paris, le 12 septembre 2016

Pour tout contact : Jean Hédou, Secrétaire général – Tél. 01 44 83 86 20
Alain Bouteloux, Secrétaire fédéral – GSM 06 85 12 86 38